## **DDP 100001700** O et R

Dernière modification: 2014-05-15 à 12:17

- Q1. Nous avons la mesure de sécurité Vérification d'organisation désignée (VOD), mais nous n'avons pas présentement une cote de sécurité de niveau PROTÉGÉ B valide. Même si nous avons beaucoup travaillé avec le gouvernement fédéral, cette cote n'était pas exigée auparavant. D'après les demandes d'information que nous avons faites auprès de TPSGC et selon notre propre expérience, nous croyons comprendre que l'obtention de cette cote est généralement arrangée avec l'agent d'approvisionnement une fois que le contrat est accordé. Nous sommes convaincus que nous satisferons aux exigences, mais il est très peu probable que nous aurons cette cote avant la date de clôture des soumissions, en raison du court délai. Est-il envisageable que vous prolongiez la date cible pour le respect de cette exigence?
- A1. En raison du temps requis pour obtenir cette cote de sécurité, nous ne pouvons pas retarder l'octroi du contrat en attendant l'obtention de la cote de sécurité. Cependant, EDSC a prolongé le contrat afin que la date de clôture soit le 30 mai 2014 à 14 h.
- Q2. Si la date pour la VOD ne peut pas être prolongée, nous croyons que cela empêchera plusieurs soumissionnaires autrement qualifiés de présenter une soumission. Est-ce qu'il y a d'autres options qui peuvent être étudiées?
- EDSC exigera que l'Entrepreneur travaille hors site avec des renseignements Protégés **A2.** B, il n'y a donc pas d'autres options.
- Q3. Pouvez-vous fournir des renseignements détaillés sur les activités des projets pilotes, afin de nous aider à établir les coûts et à développer un plan et une méthodologie de travail rigoureux? Plus particulièrement, dans quel emplacement géographique les réunions du comité ont-elles lieu? Quels sont les délais pour les étapes clés des projets pilotes?
- A3. Des ateliers ont eu lieu pour chaque métier (électricien [construction] en novembre et tuyauteur-monteur de conduites de vapeur en janvier). Ces ateliers ont eu lieu à Ottawa. Les réunions du comité de l'industrie ont lieu à divers endroits au pays et elles sont organisées par les autorités provinciales et territoriales en matière d'apprentissage. Le

comité responsable du projet se rencontre en personne généralement de 2 à 3 fois par année, et effectue entre 4 et 5 téléconférences supplémentaires.

La révision et la traduction des normes ont lieu depuis l'atelier et des mises à l'essai auprès des utilisateurs sont en cours (février à mai) afin de recueillir des points de vue sur la facilité d'emploi des normes de la part des utilisateurs clés. La prochaine phase, qui se déroulera de mai à septembre, est un examen et un classement en ligne des normes par les personnes impliquées dans le métier (gens de métier, instructeurs, employeurs). Cette phase sera suivie, à l'automne (3 mois), d'un examen et d'une validation des normes de la part du comité de l'industrie, ainsi que d'un examen public des normes (1 mois).

**Q4.** Quel est le rôle de « l'équipe responsable du projet » qui contrôle étroitement les deux projets pilotes, et quelles organisations sont représentées au sein de l'équipe responsable du projet? Par exemple, est-ce qu'il y a déjà une équipe de consultants externes? Comment pensez-vous que l'équipe responsable du projet interagira avec l'évaluateur?

**A4.** L'équipe responsable du projet est composée d'employés d'EDSC qui sont responsables de l'élaboration des normes, de représentants de quelques autorités en matière d'apprentissage provinciales ou territoriales et de présidents de conseils de l'industrie de l'apprentissage. Cette équipe responsable du projet orientera et supervisera l'évaluateur.

**Q5.** Est-ce que l'autorité contractante étudiera la possibilité de prolonger la date de clôture de la demande de proposition?

**A5.** La date de clôture de la demande de proposition a été prolongée au 30 mai 2014 à 14 h.

**Q6**. Est-ce qu'il y a un titulaire ou un employé nommé pour une période déterminée, un employé occasionnel, un entrepreneur ou un contrat d'agence responsable d'effectuer ce travail ou un travail similaire, ou est-ce qu'un employé nommé pour une période déterminée, un employé occasionnel, un entrepreneur ou un contrat d'agence a effectué ce travail ou un travail similaire dans les 12 derniers mois? Si oui, est-ce que le précédent fournisseur est admissible à présenter une proposition à cette demande?

**A6.** Non, il s'agit d'un nouveau contrat.

- Q7. Est-ce qu'EDSC a fait appel aux services d'un entrepreneur pour aider avec le travail suivant mentionné dans la demande de proposition? Si oui, pouvez-vous fournir le nom de cet entrepreneur? « Des ateliers visant à préparer les premières ébauches des normes ont eu lieu en novembre 2013 et en janvier 2014. Les participants ont réalisé des évaluations au moyen d'un sondage en ligne et de manière orale lors de chaque atelier et les commentaires ont été compilés dans les rapports d'évaluation intermédiaires sur l'atelier. D'autres mesures comprises dans le processus d'élaboration incluent l'essai par les utilisateurs, une révision et un sondage en ligne, des révisions de l'industrie des provinces et territoires, et une validation de la norme. »
- **A7.** Non, ce travail a été effectué par l'équipe responsable du projet. Tous les renseignements recueillis jusqu'à maintenant ont été obtenus grâce à l'équipe responsable du projet.
- **Q8**. Il ne semble pas y avoir de mention indiquant que cette évaluation répond aux enjeux fondamentaux de la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor. Pouvez-vous clarifier notre interprétation voulant qu'EDSC soit moins axé sur les exigences de la Politique sur l'évaluation et qu'il soit davantage axé sur le rendement de ces projets pilotes afin de faire face aux changements opérationnels du Programme du Sceau rouge?
- **A8**. Cette évaluation est axée sur le rendement des projets pilotes.
- **Q9**. Pouvez-vous clarifier si l'objectif de CE contrat sera d'entreprendre une évaluation de chaque projet pilote de manière séparée ET d'ensuite produire un rapport de synthèse qui compare et met en contraste les deux projets pilotes? Nous voulons être certains qu'il n'y a pas de travail additionnel en matière d'évaluation qui a lieu en parallèle à ce contrat.
- **R9**. Oui, ce contrat vise à évaluer toutes les activités du travail de développement des deux métiers, et comprend un rapport de synthèse.
- Q10. Est-ce qu'un modèle logique ou un cadre d'évaluation a été élaboré pour cette initiative?
- **A10**. Cela pourrait faire partie des produits livrables dans le cadre du plan de travail de l'évaluation.
- **Q11.** Est-ce que les données recueillies jusqu'à maintenant incluent les données recueillies en français?

- **A11.** Oui, certains renseignements pourraient être en français, plus particulièrement ceux venant des membres francophones de l'équipe responsable du projet.
- **Q12.** Pouvez-vous confirmer qu'il s'agit d'une initiative pancanadienne : c'est-à-dire, qu'il y aura une exigence de récupérer des données de participants provenant de partout au pays?
- **A12.** Oui, il s'agit d'une initiative pancanadienne.
- Q13. D'abord, en ce qui a trait au programme des contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, à la page 14, au point c, on demande qu'un certificat d'engagement dûment signé soit joint à notre soumission. Est-ce qu'une lettre de notre firme (avec en-tête) nous engageant à nous conformer au Programme (n'ayant pas obtenu auparavant de numéro d'attestation du ministère de RHDSC-Travail)?
- **R14**. Oui, une lettre de ce genre serait suffisante.
- **Q15**. De combien de personnes sont constituées : 1) Les membres du groupe de travail sur l'initiative Renforcer le Programme Sceau rouge; 2) Les membres des comités consultatifs nationaux de chacun des deux projets pilotes? 3) Les participants au programme de chaque projet pilote? Les autres intervenants impliqués?
- **R15**.1) Il y a environ 20 membres dans le groupe de travail.
- 2) Le Comité consultatif national de l'industrie est différent pour chaque métier, mais il y a environ de 16 à 20 membres dans le comité du métier d'électricien (construction), et le comité du métier de tuyauteur-monteur de conduites de vapeur est composé de comités de l'industrie de deux niveaux, le premier comprend un comité directeur de haut niveau composé de 16 membres, et l'autre est composé de 36 experts en pédagogie.
- 3) Chaque projet pilote a reçu environ 20 participants.
- **Q16**. Peut-on proposer de consulter les membres de l'industrie et d'association des deux métiers visés?
- **R16**. Oui, on s'attend à ce que les membres de l'industrie qui ont participé aux projets pilotes soient contactés.
- Q17. Est-ce que ce programme est offert au Québec? Si oui, doit-on prévoir traduire tous les outils de collecte proposés?
- R17. Oui; cependant, les rapports finaux doivent être soumis qu'en anglais.